



Harcèlement d'une personne à qui je dois de l'argent

Par **hanan aya**, le **08/06/2013** à **22:47**

Bonjour,

J'ai été condamné à rembourser une personne à qui j'ai porter préjudice.
Depuis, cette personne me harcèle pour que mes remboursements deviennent plus important.
Cette personne me téléphone régulièrement en pleine nuit et n'hésite pas à dire quelle pourrait s'en prendre à ma famille! J'aimerais savoir si je dois réagir car cela fait 3ans maintenant. Je souhaiterais avoir l'avis d'un avocat, car je ne sais pas vers qui me tourner.
Merci de réponse.
Cordialement.

Par **amajuris**, le **08/06/2013** à **23:53**

bsr,
si vous avez été condamné à rembourser une somme, votre créancier est en droit d'exiger le paiement selon ce que dit le jugement, si celui-ci ne mentionne pas de paiement en plusieurs fois, cette personne est en droit d'exiger le paiement en une seule fois.
par contre elle n'a pas le droit de vous harceler ainsi, elle doit demander à un huissier à vos frais de faire exécuter le jugement éventuellement en pratiquant des saisies.
cdt